

---

**Demande de renouvellement d'une résidence de tourisme.**

---

**1 Permis de la CITQ.**

Vous devez fournir une preuve de renouvellement de permis de la CITQ ou tout autre document provenant de la CITQ démontrant qu'il n'y a pas de cessation d'activité pendant une période de douze (12) mois et plus.

---

**2 Formulaire de demande de déclaration de renouvellement – Résidence principale (UB-08).**

Vous devez compléter le formulaire de demande de déclaration de renouvellement de résidence de tourisme.

---

**3 Si applicable seulement, une liste des embarcations nautiques mises à la disposition de la clientèle.**

Seules les embarcations fournies par le(s) propriétaire(s) sont autorisées en vertu de la réglementation. Par conséquent, le cas échéant, vous devez transmettre la liste ainsi qu'une photo de chacune de vos embarcations nautiques.

---

**4 Contrat type de location faisant référence aux règlements municipaux et aux amendes minimales qui pourraient être données en cas d'infraction.**

Ce contrat doit minimalement contenir les éléments suivants :

- L'identification du propriétaire ou personne responsable de l'activité d'exploitation ainsi que ses coordonnées ;
  - L'identification du locateur assumant la location ainsi que ses coordonnées ;
  - La description de la propriété en location :
    - L'adresse de la résidence ;
    - La capacité maximale d'accueil ainsi que le nombre de chambre(s) (deux personnes par chambre à l'exception des enfants âgés de moins de douze ans) ;
    - L'aire de stationnement et le nombre de véhicule(s) autorisé(s) ;
    - La politique d'annulation et remboursement ;
    - Le tarif et les modalités de paiement ;
  - Les règles, dont les règlements d'urbanisme, devant être respectées par le(s) locateur(s).
- 

**5 Avis de conformité de la CITQ complété.**

Vous devez compléter l'avis de conformité de la CITQ. Cette dernière sera signée par la Municipalité au moment de la délivrance du certificat d'autorisation.

---

*Veillez prendre note qu'il est possible que lors de l'analyse de votre dossier, davantage d'information vous soit demandée.*